

Comité syndical du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne du 25 février 2014

INTERET PORTE PAR LE POLE METROPOLITAIN LOIRE-BRETAGNE AU DEBAT PUBLIC LNOBPL

VŒU

L'accessibilité ferroviaire, aéroportuaire, portuaire et logistique du Grand Ouest constitue un enjeu majeur pour le Pôle Métropolitain Loire-Bretagne (PMLB¹).

À plusieurs reprises, le PMLB s'est exprimé sur le projet de Liaisons Nouvelles Ouest-Bretagne-Pays de la Loire (LNOBPL) :

- Le 25 octobre 2012, les EPCI membres du Pôle ont rappelé leurs attentes vis-à-vis de ce projet.
- Le 10 juillet 2013, le PMLB prenait acte des orientations de la Commission Mobilité 21 et formulait plusieurs demandes.

Réunis en Comité syndical le 25 février 2014 à Brest, les membres du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne :

- rappellent **les enjeux forts** que recouvre ce projet, tant en termes de renforcement de **l'attractivité et de la compétitivité** des territoires bretons et ligériens, que de **qualité de vie** ;
- réaffirment **l'intérêt qu'ils portent à l'ouverture prochaine d'un débat public** s'intéressant à l'ensemble de la desserte ferroviaire du Grand Ouest et **seront force de proposition** dans ce débat ;
- **formulent le vœu d'un lancement du débat public dès juillet 2014** afin de se donner le temps des échanges et maintenir un horizon réaliste et concret pour l'avancement des différentes phases du projet.

¹ Le Pôle Métropolitain Loire-Bretagne est composé des EPCI suivants : Angers Loire Métropole, Brest Métropole Océane, Nantes Métropole, Rennes Métropole, CARENE - Saint-Nazaire agglomération